

INGEZONDEN.

NEUVIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL D'OPHTALMOLOGIE

à Utrecht, les Pays-Bas, du 14 au 18 Août 1899.

Monsieur et très honoré Confrère.

Conformément à la décision prise par le Huitième Congrès International d'Ophthalmologie à Edimbourg en 1894, les soussignés se sont constitués en un Comité d'Organisation, et ont l'honneur de vous inviter à assister au Neuvième Congrès International d'Ophthalmologie, qui se réunira à Utrecht le lundi 14 Août 1899.

Pour les communications et pour les discussions les langues anglaise, française ou allemande seront seules admises.

Le matin on se réunira en séance générale ou en séances par sections; ces dernières seront constituées d'après les sujets dont elles auront principalement à s'occuper; il y aura donc: *a.* Une section d'anatomie, d'anatomie pathologique et de bactériologie; *b.* Une section d'optique et de physiologie *c.* Une section des méthodes cliniques et opératoires.

Dans chaque séance des différentes sections une des trois langues sera désignée de préférence pour les communications et les discussions, sans toutefois exclure complètement les deux autres.

Pour la direction du Secrétariat nous pourrons compter sur l'obligeant et précieux concours de M. le Docteur A. MC. GILLIVRAY de DUNDEE, pour l'anglais, de M. le Docteur AUG. DUFOUR de LAUSANNE, pour le français, et de M. le Docteur A. SIEGRIST de BÂLE, pour l'allemand.

Le montant de la cotisation destinée à couvrir les frais généraux ainsi que les dépenses pour les Comptes Rendus est fixé à 25 francs par personne.

Suivant le désir du Comité d'Organisation il s'est formé un Comité de Réception, composé de: M. B. REIGER, Bourgmestre d'Utrecht; M. le Dr. en Droit J. BARON D'AULNIS DE BOURQUILL, Professeur à l'Université; M. le Dr. en Droit Jonkheer J. C. N. VAN EYS VAN LIENDEN, Ministre-Résident en Disponibilité; M. le Dr. A. A. HUBRECHT, Professeur à l'Université; M. le Dr. en Droit Jonkheer J. E. HUYDECOPER DE MAARSEVEEN ET DE NIGTEVECHT, Membre du Conseil communal; M. le Dr. H. SNELLEN, Professeur à l'Université.

Afin de pouvoir prendre à temps les mesures nécessaires, nous vous prions dès maintenant de vouloir bien faire savoir au dernier signataire de cette circulaire si nous pouvons compter sur votre participation au Congrès, et d'avoir en même temps l'obligeance de nous communiquer si Vous serez accompagné de Vos Dames, qui nous feront le plus grand plaisir en contribuant par leur gracieuse présence à la réussite des excursions qui seront organisées pour l'après-midi, en cas de participation suffisante.

Nous vous prions, en outre, de vouloir nous faire savoir prochainement de quelles langues vous désirez vous servir de préférence dans les discussions. M. M. les Membres qui ont l'intention de faire des communications sont priés non moins instamment de nous instruire à temps de leurs sujets.

M. M. les Curateurs de l'Université d'Utrecht ont eu la bienveillance de mettre à notre disposition les locaux universitaires que nous leur avons demandés. On aménagera une ou plusieurs salles pour l'exposition d'instruments et d'autres appareils. Nous recommandons à M. M. les Membres du Congrès d'apporter et d'exposer principalement des objets ayant un intérêt historique et de nous informer à temps de leurs intentions à ce sujet.

Nous espérons que Vous vous trouverez à même de nous honorer d'une réponse favorable, afin que nous puissions, dans ce cas, vous adresser en son temps un programme plus détaillé.

Agrééz, Monsieur et très honoré Confrère, l'expression de nos sentiments cordiaux et l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Le Comité d'Organisation:

- D. ARGYLL ROBERTSON, Président du Huitième Congrès.
GEORGE A. BERRY, Secrétaire-Général du Huitième Congrès.
M. E. MULDER, Professeur à l'Université de Groningue.
M. STRAUB, Professeur à l'Université d'Amsterdam.
W. KOSTER, Professeur à l'Université de Leyde.
H. SNELLEN, Professeur à l'Université d'Utrecht.

Utrecht, Décembre 1898.

Door Dr. J. D. v. D. PLAATS werd mij een brochure van zijn hand, getiteld : „Over den oogspiegel en de schaduwproef van CUIGNET”, toegezonden, in welke ten duidelijkste blijkt dat zijn verklaring principieel volkomen dezelfde is als de mijne. Het verschil bestaat slechts hierin dat door Dr. v. D. PLAATS de gang der lichtstralen *in* het oog van den onderzochte wordt geanalyseerd, door mij *er buiten*. Op beide manieren komt men noodzakelijk tot hetzelfde resultaat. Het verschijnsel in het P. R. is ook bij Dr. v. D. PLAATS *onafhankelijk* van de grootte van het gezichtsveld (blz. 13). Ik gevoel mij nu verplicht eenige wijziging te brengen in hetgeen ik schreef in het *Ned. Tijdschrift* van 11 en 18 Juni j.l.: Mijn aanval achte men daar *niet* gericht tegen de theorie van Dr. v. D. PLAATS, maar *alleen* tegen de, mijns inziens, onjuiste voorstelling welke Prof. STRAUB van die theorie heeft gegeven.

Kampen, 4 December 1898.

Dr. J. D. C. KOCH.

Ik verheug mij zeer dat de Heer KOCH de in het veterinaire tijdschrift gepubliceerde theorie der schaduwproef aanvaardt en daarmee toegeeft, dat uit de verschijnselen op het netvlies van den waargenomene een goede verklaring te trekken is. Ik ken deze 2de versie van v. D. PLAATS' theorie sedert lang, daar ik ze in 1891 van Dr. v. D. P. ontving in antwoord op mijn opmerking dat de pupil (of het gat van den oogspiegel) niet met een punt mochten worden gelijk gesteld. Ik vond echter de constructie, die de hoofzaak vormt van de laatste publicatie van Dr. VAN DER PLAATS, voor onze studenten te moeilijk te overzien en daarom bleef ik in mijn handleiding maar bij den eersten vorm, dien VAN DER PLAATS aan zijn theorie had gegeven. Nu de Heer KOCH niet meer tegen de verklaring en bloc opponeert, wil ik